

DE QUELQUES STRATEGIES DISCURSIVES DU DEMONSTRATIF *CE* : ENTRE DEIXIS SITUATIONNELLE, DEIXIS TEXTUELLE ET DEIXIS REPRESENTATIVE

Donald VESSAH NGOU
Université de Yaoundé I, Cameroun
dovengou@yahoo.fr

Résumé : cet article se propose de cerner les stratégies discursives de l'adjectif démonstratif *ce*, qui le font osciller entre une deixis textuelle, une deixis situationnelle et une deixis représentative. L'on perçoit comment le morphème grammatical permet aux auteurs du corpus d'intégrer le lecteur, selon les besoins de la cause, dans leurs représentations idéologiques, sans que des récits précis sur les événements ou les caractérisations en cause soient nécessaires.

Mots-clés : deixis, chaînes anaphoriques, lieux communs, caractérisation.

ON SOME DISCOURSE STRATEGIES OF THE DEMONSTRATIVE *CE*: BETWEEN SITUATIONAL DEIXIS, TEXTUAL DEIXIS AND REPRESENTATIONAL DEIXIS

Abstract : in this article, we analyse the discursive strategies allowed by the demonstrative *ce*, which is able to function as situational deixis, textual deixis, or representative deixis. This polyfunction of the grammatical morpheme is highly exploited by the authors of the corpus to impose their ideological views of the world to the reader, by presenting the items determined by the adjective as notorious.

Keywords : deixis, anaphoric chains, commonplace, characterisation.

Introduction

Dans la construction de tout texte, les chaînes anaphoriques, c'est-à-dire les supports de reprise de la pensée ou de référencement, apparaissent d'une importance capitale pour la dynamique de la pensée et son expression. Les outils de reprise (pronoms personnels, déterminants, anaphores de tous genres : fidèle, infidèle, associative, résomptive, totale, partielle, etc.) assurent ainsi des relais de référence pour réexploiter les mots et les faits en texte, sans pour autant avoir besoin de les redire, sous peine de rendre le texte redondant et fastidieux. Mais ces éléments de reprise en principe peuvent servir à bien plus qu'une simple répétition ou continuation de la pensée. Par eux, et, pour le cas d'espèce, à travers le démonstratif *ce*, qui est reconnu grammaticalement ne pas être apte à introduire un référent nouveau dans le texte, de nombreux effets stylistiques, argumentatifs et pragmatiques sont générés, selon qu'ils pointent un élément du texte (deixis textuelle), un objet présent dans le contexte (deixis situationnelle), ou une représentation dans la pensée du locuteur, qui force les interlocuteurs à partager un tant soit peu la référencement caractérisante opérée par le locuteur.

C'est ce potentiel qui fait dire à Gary-Prieur et Léonard (1998 :16) que le démonstratif sait « dire le nouveau comme s'il était connu, ou reprendre le connu comme s'il était nouveau. » C'est ainsi que, de toutes les classes grammaticales ayant nourri les réflexions ¹ sur un renoncement potentiel de l'opposition anaphore / deixis, le démonstratif est sans conteste le terrain le plus exploité, parce que le plus favorable au jeu d'une telle dichotomie ; à tel point que de nombreux en viennent à établir que *la distinction* « démonstratifs déictiques » et « démonstratifs anaphoriques » [...] semble difficilement tenable (Gary-Prieur et Léonard, 1998, p.15).

Il s'agit pour nous, dans cet article, de considérer le fonctionnement énonciatif et textuel du démonstratif *ce*, avec ses valeurs référentielles et ses effets discursifs. Comment ce déterminant, qui est censé ne pas être apte à introduire un référent nouveau peut-il, selon les cas, migrer de la démonstration de ce qui est inconnu vers ce qui est connu, au point de marquer des degrés de notoriété, dire le nouveau comme s'il était notoire et inversement ? De quelle façon est-ce que le morphème grammatical use du potentiel de ses repères référentiels pour être un des plus aptes à servir, selon les besoins de la cause et les modèles de référenciation, les inclinations affectives ou idéologiques du locuteur ? En fait, *ce* apparaît bien des fois comme manifestation d'un engagement affectif du locuteur, pouvant aller de la jouissance à l'animosité, en passant par le dédain :

un rôle important est joué par le point de vue du locuteur et par son attitude envers un individu ou un objet. Et c'est de cette forme anaphorique que l'interprète peut inférer le point de vue, les attitudes psychologiques et axiologiques d'un locuteur.

Conte (1990, p.216)

Voilà donc le démonstratif tout seul posé comme dispositif privilégié de modalisation énonciative, puisqu'il situe le référent non seulement dans la mémoire du *je*, mais aussi dans son univers de conscience et de valeurs, autrement dit dans son idéologie. Mais avant d'aboutir à des analyses concrètes censées cerner l'exploitation de la complexité référencielle du déterminant en question, et afin de consolider la problématisation de cette étude, sans doute convient-il de revenir sur les généralités de la deixis, de rappeler brièvement les trois types de référenciation textuelle, pour en venir à cerner le jeu dont usent les locuteurs du corpus pour asseoir subrepticement leurs points de vue. Au fait, le corpus est constitué de textes littéraires africains émanant d'auteurs relevant du plus grand intérêt. Et ceci en vertu non seulement des attraits stylistiques de leurs œuvres, longuement soulignés par la critique (Sony Labou Tansi, Léonora Miano

¹ Outre les éléments cités dans cet article, nous pouvons évoquer, comme échantillons, une multitude de travaux, à l'instar de Corblin (1983 et 1995) : « Défini et démonstratif dans la reprise immédiate » (distinction entre *le* et *ce*) et *Les formes de reprise dans le discours* ; le n° 85 de la revue *Pratiques* (1995), intitulé « Cohésion textuelle » (Les reprises démonstratives) ; Kleiber (1986a et b), « Déictiques, embrayeurs, "token-reflexives", symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? » et « À propos de l'analyse *adjectif démonstratif* = *article défini* + *éléments déictiques* ou sur l'irréductibilité des symboles indexicaux ». L'on lira aussi avec profit le numéro 120 de la revue *Langue française* : « Les démonstratifs: théorie linguistique et textes littéraires », etc.

et Tierno Monénembo), mais aussi de leur habileté à textualiser des réalités sociales vécues sur le continent. Ils esthétisent ainsi un passage subtil de l'univers du texte à celui du cadre géographique dont il émane, et inversement. Non pas que, par quelque sociocritique inconsciente, nous établissions des ponts entre la fiction et le réel, mais l'on s'appuie, par les parcours interprétatifs permis par les textes (Vessah, 2013, 2016, 2018), sur les références textuelles établies par les auteurs eux-mêmes. Il s'agit de la Trilogie de Léonora Miano (*Contours du jour qui vient* - C.J.V., *L'Intérieur de la nuit* - I.N. et *Les Aubes écarlates* - A.E.), puis de *Les Ecailles du ciel* - E.C., *L'Aîné des orphelins* - A.O. - et *Le Roi de Kahel* - R.K.- de Tierno Monénembo, et enfin de *La Vie et demie* - L.V.D.- et *L'Anté-peuple* - A.P. - de Sony Labou Tansi. Cet éventail de huit romans nous apparaît suffisant pour apprécier le jeu du démonstratif, ainsi que les effets qu'en font les auteurs dans leurs constructions stylistiques.

1. Généralités sur la deixis

Certains théoriciens, à l'instar de Maingueneau (1991 : 108), pensent que « les concepts relatifs [...] aux déictiques spatiaux et temporels sont trop connus pour qu'il soit besoin de les rappeler ». Néanmoins, il n'est pas sûr qu'une perspective textuelle autorise une pareille netteté². En effet, l'énonciation littéraire étant par essence différée et, le locuteur dans le roman, ne partageant pas les mêmes coordonnées spatiales et temporelles que son allocutaire ou son destinataire, il est certain que la référence fonctionne de manière plus complexe, alors que la deixis a pour mission de rapporter les objets et événements du monde aux coordonnées associées au locuteur, à la place qu'il occupe dans l'espace et dans le temps. S'amorce ici la difficulté d'accès, non plus au monde matériel (deixis situationnelle), mais à un univers fictif, caractéristique de l'idéologie du sujet parlant (deixis textuelle et deixis représentative). Giles Philippe, que citent Gary-Prieur et Léonard ira même jusqu'à avancer « la difficulté au monde fictif comme trait de littérarité » (1998, p.10). Autant dire que la dimension référentielle, qui se veut bien souvent fixe, matérielle ou spatiale dans la réflexion des linguistes, doit largement intégrer des signes donnés à interprétation, ainsi que les effets des déictiques dans le texte. À l'origine, Benveniste octroie un statut général pour la catégorie des déictiques. Ce sont, dit-il :

Les indications de la deixis, démonstratifs, adverbes, adjectifs qui organisent les relations spatiales et temporelles autour du « sujet » pris comme repère « ceci, ici, maintenant » et leurs nombreuses corrélations, « cela, hier, l'an dernier, demain », etc. Ils ont en commun de se définir

² Il est évident que pour opérer comme *présentatifs*, les déictiques nécessitent au sein du texte bien autre chose que des repères matériels, gestuels ou totalement identifiables dans l'espace textuel. C'est pour cette raison que, pour nous, la notion de texte sera beaucoup plus étendue que le simple contenu verbal des énoncés qui le composent. Elle sera entendue au sens où Francis Cornish (1995 : 31) l'entend, c'est-à-dire la *séquence connexe de signes et de signaux qui sert de trace enregistrée du discours intentionné par le locuteur [...]. De façon générale, poursuit le linguiste, je conçois la fonction du texte dans un acte de communication donné comme de fournir à l'allocutaire un vivier d'indices qui lui serviront d'instructions pour construire un modèle conceptuel du discours à l'œuvre, modèle qui, dans l'idéal, sera identique à celui du moyen duquel opère le locuteur.*

seulement par rapport à l'instance de discours où ils sont produits, c'est-à-dire sous la dépendance du « je » qui s'y énonce.

Benveniste (1966, p.262)

Il se formule à ce niveau une organisation du discours de l'énonciateur autour des trois repères je / ici / maintenant, relativement à ses coordonnées spatiales et temporelles concrètes. De la sorte, c'est l'instabilité référentielle des déictiques (« ils ne revoient ni à un concept ni à un individu » (Benveniste, 1966 : 261)) qui distinguerait la deixis des autres formes de référence : la relation déictique est obligée de faire de la référence une variable, axée autour d'un centre, mais qui appelle aussi aux coordonnées du récepteur pour être cernée. Des définitions comme « expressions dont le référent ne peut être déterminé que par rapport aux interlocuteurs, ou encore comme expression référentielle qui désignent directement son référent en dehors du discours », empruntées à Ducrot / Todorov et Nef par André Rousseau (1992, p.366), ancrent la deixis dans l'acte de référence variable suivant les situations. Mais ces définitions, dans le large répertoire qui est proposé, font rarement état d'un acteur crucial de la signification de certains déictiques : *l'interlocuteur*, et, du même coup, son opération d'interprétation. Aussi la définition que donne Lyons nous paraît-elle opérationnelle à ce niveau. Par deixis, écrit-il, on entend

La localisation et l'identification des personnes, objets, processus, événements et activités [...] par rapport au contexte spatio-temporel créé et maintenu par l'acte d'énonciation et la **participation** en règle générale d'un locuteur unique **et d'au moins un interlocuteur** (nous soulignons).

Lyons (1980, p.261)

Quels seraient alors ces personnes, objets, processus et événements autour desquels s'organise le centre de la référence ? Comment ce centre se poserait-il ? Serait-il d'ailleurs unique ? Plus précisément, ne serait-il pas conditionné par la situation de l'énonciateur, elle-même multifacette, rendant ainsi opaque la saisie de la référenciation opérée ? Dans ces conditions, on se demandera aussi quelles modalités régiraient les positionnements des deux instances protagonistes (énonciateur et énonciataire) ? Quels éléments entreraient en compte dans leurs dispositions respectives ? Quelles seraient les limites de ces positionnements ? Car, s'il est vrai, comme le stipule Apothéloz (1995, p.32), que les déictiques « ont pour particularité que leur interprétation est entièrement dépendante du lieu ou du moment de leur énonciation, ou encore de la personne qui les énonce », il nous reviendra souvent de prendre ces paramètres à la lettre, afin de remonter aux conditions réelles d'énonciation de la source du texte. Mais avant toute chose, il convient de tirer au clair certaines problématiques propres à la deixis.

2. Le panorama de la deixis

Étymologiquement issue de l'ancien verbe grec *deiknumi*, montrer, indiquer, désigner, la deixis relevait strictement, et relève même toujours, pour certaines approches, du domaine de la monstration :

La deixis est [...] un mode particulier d'actualisation qui utilise soit le geste (deixis *mimique*), soit des termes de langue appelés déictiques (deixis verbale). Le déictique, **ou présentatif**, est ainsi **assimilé à un geste verbal** (équivalence entre donne **assorti d'un geste**, et donne ceci).

Dubois *et al.* (2002, p.133)

Ainsi, la deixis permet de référer directement, geste ostensif à l'appui, à un élément de l'univers des objets, décliné parfois en proximité (*ci, ça...*) et en éloignement (*là-bas, cela...*). De même, elle force souvent à considérer des signifiants fixes (il s'agit des pronoms personnels (*je, tu, me, il, on...*), des démonstratifs (*ce, cette...*) et des possessifs (*ma, tes, ses...*)) comme entrant dans son champ, et pourtant ils se soumettent à d'autres modalités de donation du référent comme l'anaphore. Bourquin (1992, p.396) rejettera une approche par des classes linguistiques, argumentant que « les catégories grammaticales jouent l'ambiguïté de la présence de l'homme au monde. » C'est ainsi que le plan catégoriel des déictiques fait surgir bien des difficultés, du fait que, employés en simple fonction déictique apparente, certains éléments jouent un double jeu. Tout part de la perception de l'objet montré, qui devient généralement problématique, car il est bien des cas où la perception du référent diffère amplement chez les protagonistes de la communication. Rien d'étonnant alors que cette *perception* engage deux plans sémantiques cruciaux de *vision du monde* et de *représentation*, et ce, d'autant plus que, « chaque fois qu'il fait référence, [le locuteur] a toujours une représentation linguistique de l'objet et cette représentation présentera l'objet de référence sous un aspect déterminé » (Tandia Mouafou et Tsofack, 2005, p.5). La question qui se pose alors est celle de savoir comment la deixis en vient à montrer ou à signifier non plus des objets du monde, mais davantage leurs représentations.

2.1. *Deixis ad oculos vs deixis am phantasma*

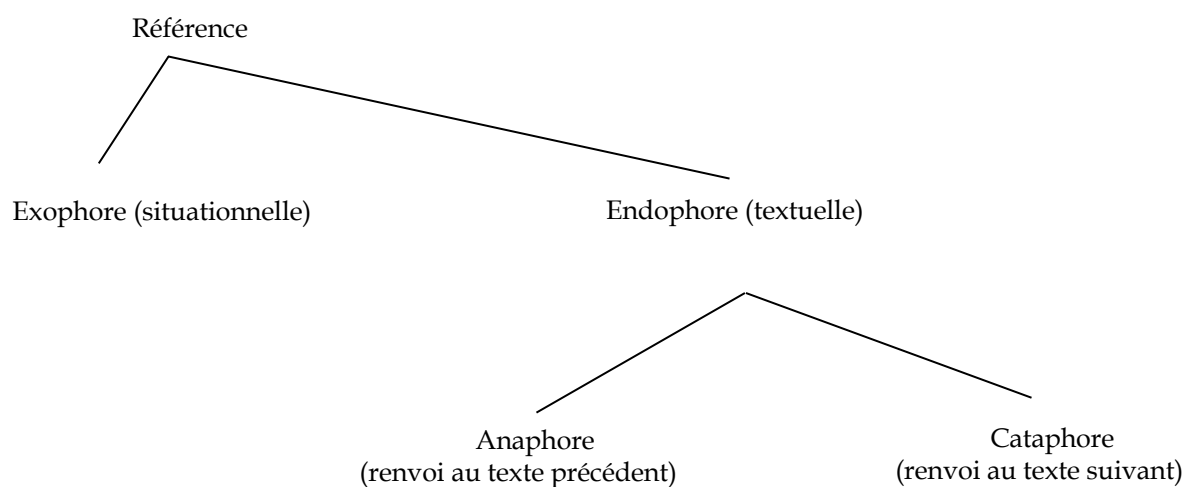
Tout en privilégiant l'ancrage référentiel de la deixis, Fraser et Joly font remarquer que « linguistiquement, un objet peut avoir deux lieux d'existence : hors du discours ou en discours. » (1980, p.24) Conformément à cet avis, Bühler, que citent Rousseau (1992) et Cornish (1995), intègre déjà deux types de fonctionnements de la deixis : la deixis *ad oculos*, c'est-à-dire situationnelle, et la deixis *am phantasma*, où la référence déictique se nourrit du monde du souvenir ou bien de l'imagination. On voit s'amorcer ici la possibilité que le sujet parlant renvoie à des éléments qu'il croit partager avec son interlocuteur, ou qu'il veut présenter comme leur étant communs. Analysant par exemple les emplois des déictiques de proximité ou d'éloignement comme exprimant prioritairement la façon dont le locuteur ressent ou se représente l'objet référé comme proche (*ici sur la table / ici au Cameroun / ici en Afrique*) ou lointain, identique ou différent, quelle que soit la distance effective qui le sépare du locuteur, Bühler envisage l'éventualité que les déictiques puissent représenter non pas la réalité, mais une représentation de cette réalité. « Un déictique est donc une façon de désigner de manière abstraite, détachée de la réalité objective, c'est-à-dire de faire référence à des représentations » (Rousseau, 1992, p.369). Par conséquent, le champ de

référence déictique s'étend à trois composantes solidaires : les objets du monde sensible, les objets de connaissance, c'est-à-dire les concepts, et enfin les objets de discours, les signifiants. Dans le même élan, certains chercheurs, à l'instar de Kleiber et de Zribi-Hertz, peuvent se permettre d'abandonner le critère de localisation non textuelle pour étendre les contours notionnels des déictiques, non pas du côté des classes lexicales qui indiquent la subjectivité, mais du côté du texte dans son évolution sémantique et matérielle. L'anaphore, qui se sert de la plupart des supports linguistiques réservés aux déictiques, et surtout, qui appelle à la mémoire textuelle, se trouve soumise à la deixis de fond en comble. Voici comment Zribi-Hertz propose, à la suite de Kleiber, « de voir dans l'anaphore un cas particulier de deixis », en traitant le texte comme une composante du contexte énonciatif :

Je définirai au départ la deixis et l'anaphore comme deux procédés d'assignation de la référence : la deixis met en relation le discours et la situation d'énonciation, donc l'univers des objets ; tandis que l'anaphore est une relation entre deux expressions linguistiques au sein du discours.

Zribi-Hertz (1992, p.604)

Ce postulat de la théorie classique sur la localisation du référent avait déjà aussi permis à Halliday et Hasan (1976) d'établir une différence entre l'endophore ou *référence textuelle*, et l'exophore ou *référence situationnelle*. Soit schématiquement :



Au sein de l'endophore se trouvent réunies anaphore et cataphore, ce qui fixe la référence dans le discours, tandis que l'exophore renvoie à un référent extradiscursif.

2.2. Deixis et anaphore : au centre d'une conscience commune des interlocuteurs

Relevons tout de suite l'intérêt d'une telle extension pour notre problématique. Premièrement, l'analyse d'un élément linguistique ne sera plus contrainte à être forcément posée, soit comme une anaphore, soit comme un déictique. En rangeant les deux phénomènes sous la référence déictique, il devient plus commode de cerner quel mode a été choisi par l'encodeur pour

représenter les repères discursifs. L'approche déictique de Bühler s'intéressant au mode de connaissance du référent qu'a le locuteur, et à la connaissance qu'il présume ou souhaite être détenue par l'interlocuteur, le choix des expressions référentielles se trouve ainsi tributaire des présuppositions (sincères ou fausses) du locuteur sur l'accessibilité du référent visé par l'interlocuteur. Ainsi, le locuteur seul ne compte plus, mais avec lui, l'interlocuteur, vu que ce sont les connaissances supposées de l'interlocuteur sur le référent qui sont mises en avant, plutôt que le choix des expressions référentielles. On verra ainsi, par quels coups de force, les locuteurs dans le corpus veulent présenter certains référents comme communs ou disjoints de leurs cadres respectifs ; sur quels présupposés contractuels ils comptent pour voir leurs référents interprétés de telle manière plutôt que de telle autre, qui serait l'option primaire. On voit que, avec l'anaphore, qui « renvoie à un référent déjà mentionné dans le discours » (Kleiber 1998, p.3), le référent est présenté comme d'ores et déjà présent à l'esprit de l'interlocuteur, alors qu'avec la deixis, le référent est posé comme nouveau, non encore manifeste :

L'essentiel à ce stade, est de voir que toutes ces propositions ont en commun de fonder l'opposition anaphore / deixis sur une différence fonctionnelle dans laquelle le texte ou la situation immédiate ont disparu comme critères définitoires premiers. Une expression anaphorique est une expression qui marque avant tout la continuité avec un référent **déjà placé** dans le focus, alors qu'une expression déictique a précisément pour rôle d'attirer l'attention de l'interlocuteur sur un **nouvel objet** de référence.

Kleiber (1991, p.10)

Bien qu'usant de concepts opératoires touchant également aux problèmes de mémoire externe et interne du texte, Fraser et Joly (1979 : 109) épousent le même point de vue cognitif comme critère différentiel des deux phénomènes langagiers. Pour eux, l'anaphore relève simplement d'un *après*, tandis que l'exophore procède bel et bien d'un *avant*, d'où le conditionnement des états d'accessibilité du référent. Il nous incombe donc, entre anaphore et deixis, de ne pas perdre de vue le mode de donation référentielle spécifique, ainsi que les enjeux qu'ils présentent à un moment précis du texte, en relation avec la conjoncture du locuteur. On comprend dès lors que le *jeu* dans la deixis peut être entendu à la fois comme *jonglerie* et comme *mouvement / défaut de serrage entre deux pièces d'un mécanisme*. Quoique nous envisagions par-dessus tout les modalités de référenciation au détriment des classifications catégoriques, nous serons, bon gré, mal gré, forcé de nous appuyer sur une distinction du référent, vu que, même employés avec des valeurs sémantiques identiques, certains éléments de la deixis présentent des effets de sens, ou au moins des propriétés nuancielles propres. Mais ce sera là la seule distinction. Ainsi, dans cet article, nous optons pour une nomenclature continue des éléments à analyser (et de leurs allomorphes bien sûr), en nous gardant de les grouper dans des catégories stables, du genre déictique spatial, temporel ou personnel.

3. Le démonstratif *ce* : lieux communs et diverses stratégies discursives

Un lieu commun est, dans le langage courant, une banalité, « un stéréotype logico-discursif [...] appuyé sur un effort d'abstraction et de généralisation assez extraordinaire » (Aquié et Molinié 1999, pp.223-224). Il s'agit d'un schéma de pensée adaptable à de nombreuses situations, et qu'on dit commun à cause du consensus général sur lequel il s'appuie, mais qu'il vise parfois à générer, en réalité. Ainsi, le démonstratif *ce* introduit bien souvent un déterminé dont les caractéristiques, et même l'existence, veulent être présentées comme relevant du plus grand consensus, alors même que les entours textuels n'ont rien introduit de tel. Les stratégies discursives du morphème grammatical, dans notre corpus, migrent de la présentation des traits d'une entité comme étant emblématiques, à l'effet d'expression d'une anecdote, en passant par la simulation d'une méditation. Chacun de ses aspects produit, à sa manière, l'effet d'une évidence sur la caractérisation opérée par le sujet parlant.

3.1. Le *ce* des traits mythiques d'une entité

Vu que le démonstratif est *naturellement* destiné à un emploi anaphorique, son insertion dans l'énoncé peut bien passer inaperçue, en marquant pourtant fortement la conscience de l'auditeur de manière irréfléchie. C'est ainsi que les locuteurs dans les romans usent et abusent de cette force consensuelle sur *l'horizon épistémique* du référent entraînée par le démonstratif. Il en va ainsi de la narratrice de Miano qui relève, en fonction satirique ou simplement culturelle, des qualités physiques ou morales caractéristiques d'un groupe en les imposant comme des lieux communs :

[1] « Ils disent que c'est notre culture, *cette* soumission à l'immédiateté, *cet* abandon au besoin primaire. » (C.J.V., 77)

[2] « Elles seraient à jamais des ombres, pour n'avoir pu se résoudre à faire un choix entre la vie et la mort. Toujours *cette* ambivalence, *cette* incapacité à se déterminer. Toujours *cette* hésitation, *ce* doute, qui donne aux événements de se conduire eux-mêmes quand la volonté des hommes devrait tenter sa chance. » (C.J.V., 63)

[3] « Ils demandent à deux personnes de lui céder leur place. C'est que l'ancienne présente *ce* postérieur imposant qu'ont les femmes du Mboasu, *cet* arrière-train dont la circonférence s'accroît au fil des ans. » (C.J.V., 201)

Il n'a jamais été question d'une soumission, d'un abandon, d'une ambivalence ou d'une incapacité dans le contexte lointain ou proche des énoncés précédents, et il n'en sera jamais question dans la suite textuelle. Le démonstratif traite de ces éléments comme s'ils étaient communs à l'univers spatial des interlocuteurs, et les rend ainsi présents à leur univers de conscience. Ce faisant, le morphème engage son référent non plus dans une simple caractérisation, mais dans ce qu'elle a d'incontestable, d'essentiel, d'emblématique. C'est aussi pour cette raison d'attelage d'une qualité fabuleuse à un groupe que le démonstratif apparaît justement joint à une communauté humaine délimitée en contexte, comme en témoignent ces occurrences qui trahissent la manière dont chaque

énonciateur (se) représente les qualités des référents comme parfaitement connues. En [4], que ce soient les étrangers ou le narrateur qui s'approprient le démonstratif, ce dernier compte moins par sa valeur référentielle que par le fait qu'il garantit la parfaite maîtrise que l'énonciateur a (ou croit avoir) sur les subterfuges du pouvoir. *Ces* pourrait alors apparaître comme un élément malheureux pour le destinataire, le dictateur, qui croyait ses duperies assez voilées pour être décryptées. C'est là un autre procédé qu'engendre Sony Labou Tansi pour montrer aux cibles de ses assauts l'implacable connaissance qu'il a de leurs méthodes. Avec Tierno Monénembo ([5]), le morphème prolonge en contexte l'inscription des traits mythiques des Peuls dans le roman d'aventures *Le Roi de Kahel*.

[4] « [Face à l'épidémie] qui ne frappait que les membres de la dictature katamalanasienne, on conclut, à l'étranger, que cela ne pouvait être qu'une de *ces* méthodes tropicales pour lesquelles le Guide Providentiel avait remplacé les élections souvent trop coûteuses [...] mais plus rapides pour changer les membres de son gouvernement. » (*L.V.D.*, 61-62)

[5] « Le lendemain, il reçut la visite de Taïbou. Elle entra avec *cette* lenteur soigneusement étudiée qui indique chez les Peuls la noblesse et le rang. » (*R.K.*, 48)

Au sein du texte, la récurrence des démonstratifs non anaphoriques exerce, comme le font remarquer Gary-Prieur et Noailly (1996, p.120), une pleine *fonction conative*, dans la mesure où ils marquent la conscience de l'énonciateur d'une subtile fermeté épistémique garantissant l'authenticité des faits, et même leur banalité. Aussi Miano peut-elle, sans forcément recourir à de multiples caractérisations par récits empilés, traiter des défauts des *Africains* comme s'ils faisaient d'emblée l'objet d'un consensus général. À ces repères doxiques s'ajoutent des expansions du nom qui trahissent l'attitude psychologique et axiologique de l'énonciateur à l'égard du référent, dont l'intérêt est, précisons-le, phagocyté par le sujet général de l'énoncé. De la sorte, au sein des exemples qui vont suivre, la référence de *cette honte d'elle-même*, de *cette peur de mourir*, ou encore de *cette résignation devant la force*, ou même de *cette incapacité*, et enfin de *ce dévoiement de la solidarité*, n'a de retentissement que par l'objet du discours auquel les abstractions déterminées par le démonstratif sont foncièrement attachées. On aboutit à une caractérisation essentielle :

[6] « Lorsque vous pratiquiez convenablement votre foi, lorsque l'Afrique était encore l'Afrique et qu'il ne lui venait *cette* honte d'elle-même qui l'a réduite à n'être plus rien que la fosse septique du monde, elle vivait mieux. » (*I.N.*, 106)

[7] « Les restes de l'enfant, tels qu'elle les avait trouvés, indiquaient qu'on avait suivi une procédure parfaitement établie. On avait appliqué un code, obéi à des règles. Et son clan, sa famille donc, n'avait pas bronché. Elle ne comprenait pas *cette* peur de mourir, *cette* résignation devant la force brute. » (*I.N.*, 156)

[8] « S'ils pouvaient nous parler (les baobabs et les flamboyants), ils nous diraient que notre plus grande faute, le blasphème perpétuel que nous commettons, réside dans *cette* incapacité à nous envisager nous-mêmes. » (*C.J.V.*, 109)

[9] « Au cours de ses premières années de mariage, Aïda [...] ne savait rien de la violence des rapports familiaux dans cette partie du continent, ne s'attendait pas à découvrir *ce* dévoiement de la solidarité, qui n'est plus qu'un système d'exploitation des individus. » (A.E., 136)

En [6], l'antanaclase (répétition du même signifiant actualisant à chaque fois un signifié différent), dans *lorsque l'Afrique était encore l'Afrique*, prépare la voix à un emploi incontestable de *cette*, et est entièrement fondée sur des représentations attestées des mœurs en Afrique, des représentations qui constitueraient l'identité de l'Afrique et feraient qu'elle soit ce continent-là et pas un autre. On pourrait dire que l'ensemble des emplois du démonstratif dans la série est sous-tendu par cette tension doxique.

3.2. Le *ce* méditatif

Analogue en son principe à l'épanorthose (toute forme d'autocorrection par adjonction), dont Nicolas Laurent (2001, p.47) assure qu'elle est toujours simulée dans le cadre de la communication écrite, cette valeur du démonstratif traduit une approche conceptuelle du support thématique, dont les référents introduits par *ce* ne sont que des propriétés, des particules, ou des aspects. Le locuteur semble vouloir montrer l'évolution de son entendement, de sa méditation au sujet d'un objet, généralement abstrait, qu'il essaie de saisir ou d'exprimer. C'est Sony Labou Tabou qui, dans le but de faire partager des réflexions philosophiques ou des sentiments existentiels, a l'exclusivité du procédé. Au sein des lignes qui suivent, où la voix du narrateur est indubitablement dominante, malgré un certain récit de pensées, on voit comment le rapporteur s'efforce de cerner des sensations, dont il suppose que l'interlocuteur en a lui-même fait l'expérience même si, comme lui, il ne peut les conceptualiser nettement. La répétition du démonstratif aide à l'explicitation du dégoût qu'éprouve Chaïdana ([10]), comme cela peut arriver à tout être humain. Il se dégage de l'idéologie **Erreur ! Signet non défini.** du Congolais l'expression d'une profonde angoisse existentielle qui met inlassablement en scène ce combat constant entre la vie et la mort, le bien et le mal, l'envie et le dégoût, etc.

[10] « [Chaïdana] voulut se tuer, mais la décision ne venait pas. Elle attendit deux ou trois heures, connut *ces* minutes où l'être humain se regarde férocelement devant le miroir de sa laideur, *ce* moment de la mort du comment et du pourquoi. *Ce* moment où l'existence prend des allures de lumineuse tache de folie au cœur de la matière, *ce* moment où l'espoir devient la seule raison et la seule connaissance de l'homme. » (L.V.D., 70)

[11] « Yealdara avait quitté tous ses habits et était venue à lui. Sa nudité avait quelque chose de satanique qui arrivait à réveiller Dadou de son obsession. *Cette* dure odeur de citron. *Cette* douceur de silence. *Ce* miel aux lèvres. *Cette* laitance. » (A.P., 108)

[12] « Ils construiraient *ce* monde où le lit devient boussole, où les draps deviennent vagues et tempêtes, où l'odeur est vent, où la viande est univers. Ils iraient danser, boire, sauter les ruisseaux... » (A.P., 70)

[13] « On le fit directeur d'une école normale de filles parce qu'on lui reconnaissait un soupçon de vertu. Pour lui-même, ce soupçon de vertu

n'était qu'une marche du moche vers ces hauteurs où toute chose perd de sa sève primaire. » (A.P., 14)

Quoique le démonstratif ne soit pas répété dans les deux derniers paragraphes, il introduit tout de même une suite de signifiants et de caractérisants marquant une précision dynamique du dire au sujet d'une aspiration utopique (comme en [12], où la métaphore filée construit fortement une isotopie de la navigation évasive), ou simplement d'un questionnement de la valeur de vertu ([13]). Ainsi, nul besoin d'avoir jamais expérimenté un état d'abattement du même degré que celui des individus mis en scène pour comprendre la détresse, l'amertume ou l'ardeur des désirs qui les anime. Employé dans de tels contextes, le démonstratif est bien susceptible d'éveiller la conscience du récepteur au sujet d'un sentiment qu'il peut parfaitement avoir déjà expérimenté au moins une fois, mais dont il n'avait jusque-là jamais pris conscience. Il s'agit donc moins du renvoi à un référent que de la manière de l'appréhender, de le construire sous forme d'une somme d'expériences attestées ou attestables.

3.3. *Le ce anecdotique*

Désignant un événement curieux ou méconnu, l'anecdote est un bref récit biographique qui intervient de manière subsidiaire dans un énoncé argumentatif, vu qu'elle tient lieu d'exemple ou de preuve pour corroborer une thèse exhibée par le locuteur. « L'anecdote [...] répond à un besoin de reformulation, de réécriture sous forme narrative de ce qui a été ou va être proposé sur le mode argumentatif » (Philippe, 1995 : 97). Bien que l'anecdote soit récit d'un fait singulier, elle est bien couramment introduite en discours par le démonstratif *ce*. C'est que ce n'est pas tant la véracité de l'histoire engagée que son enjeu discursif qui compte. Pour Fresnault-Deruelle (2008, p.334), « l'anecdote est ce qui, dans toute narration, pique l'attention au détriment de ce qui importe ». Et, selon Solamito :

L'anecdote, en tout cas, vaut presque toujours mieux, si peu que ce soit, que ce qu'elle dit. L'anecdote ignore auteur, appareil administratif, honoraires ; elle néglige tous les moyens de communications connus – presse, téléphone, télégraphe, radio – et les surpasse tous.

Solamito (1996, p.82)

On voit que, qu'elle soit introduite par un défini ou par un indéfini, l'anecdote s'encombre peu de considérations juridiques, sans pour autant manquer d'apporter tout son poids à l'argumentaire du sujet parlant. Il est évident que le démonstratif introduit non pas l'anecdote en soi, mais le sujet / thème autour duquel va se développer l'histoire. Et comme la véracité de l'histoire ne compte pas, le *ce* la passe sous l'évidence en la présentant comme incontestablement contemporaine de l'énonciation : il en résulte un effet de présence emblématique, comme dans cette série d'exemples, où c'est la fonction narrative qui est activée :

[14] « Il était presque midi. Il y n’y avait personne dans la rue, que *ce* garçon qui criait avec acharnement des chaussures de cuir élimé, et *cette* vieille femme qui épluchait les épis de maïs qu’elle allait bientôt faire griller. » (A.E., 150)

[15] « Le travail aussi, ma foi, ne se passait pas toujours sans incident. Par exemple, *ce* jour où un client m’accuse d’avoir volé son autoradio. Ce crétin de Canisius ! Combien de fois lui avais-je dit de ne pas toucher aux autoradios et aux bijoux. » (A.O., 56)

La présence de *ce garçon* et de *cette vieille* dans un contexte décalé par rapport au plan du discours crée, avec le récit, une étrangeté d’autant plus marquante que les êtres présentés n’ont jamais été et ne seront jamais introduits dans le roman. Ils sont montrés par le narrateur, Epa, comme absolument participants du plan discursif; et ce, dans la vue d’authentifier et de rendre vivant le témoignage sur l’ambiance morose plantée par les rebelles. Il en va ainsi de *ce jour* ([15]) qui a pour mission d’introduire un rebondissement dans le parcours narratif du héros : la rencontre avec Claudine, sa protectrice tout au long du roman. C’est à la suite de l’accusation dont il est question que les badauds tenteront de lapider le petit et que la jeune dame volera à son secours. Au sein de l’exemple ci-après, l’expression *ce jeune homme* vient à-propos, pour illustrer la défaillance du système sanitaire au Mboasu. On voit bien que *un jour* évoque un récit du genre mythique, mais le démonstratif, réitéré dans *ce bar de Kalati*, vient réactualiser le contexte et asseoir la vérité de l’exemple :

C’est le lieu qui fonde le récit, parce que l’événement a besoin d’un “ubi” autant que d’un “quid” ou d’un “quando” ; c’est le lieu qui donne à la fiction l’apparence de vérité [...]. Puisque le lieu est vrai, tout ce qui lui est contigu, associé, est vrai.

Adam et Petitjean (1989, p.15)

Il est à noter que l’extrait s’étend sur plusieurs lignes, vu que, moyennant l’anaphorique *il*, le cas du garçon est traité longuement. Par ailleurs, la narratrice crée un appel de note pour préciser que les personnages d’Ayané et Epa (le jeune homme en question) sont à voir dans le précédent roman de la Trilogie. Le *démonstratif anecdotique*, outre sa valeur de preuve, joue de même une fonction narrative de renvoi, question d’assurer et de maintenir à long terme la mémoire entre les deux premiers romans du trio qui, en réalité, contiennent des intrigues différentes et ne se croisent vraiment qu’à ce seul moment du roman.

[16] « Les vivres manquaient, les braquages battaient leur plein, on ne trouvait plus de médicaments, et ceux qui fréquentaient l’hôpital générale de Sombé devaient s’y rendre avec de quoi se faire soigner. Sinon ce n’était pas la peine d’y aller. *Ce* jeune homme, qui est arrivé un jour après s’être évanoui dans *ce* bar de Kalati près duquel Ayané m’a trouvée, s’était enfui peu avant que les rebelles abandonnent leurs positions à la frontière. Il pensait trouver de l’aide [et] avait les pieds en sang. [...] Il avait dû

rehausser ses baskets de toile par-dessus et ne les avait jamais quittées. (C.J.V., 41)

Considérons au final cet autre prototype, où la valeur anecdotique du contenu introduit par le démonstratif est affectée par le pluriel (*tous ces autres* altèrent le trait fondamental de *événement curieux ou méconnu*, car le syntagme produit un effet de pratiques courantes). Toutefois, cette banalité est compensée par la digression que constitue le récit subsidiaire, tant sur le point de son contenu thématique que sur celui de son impact argumentatif. Moyennant une multiplication de *ils* qui assure la continuité textuelle, l'histoire de *ces enfants* qui, à la vérité, est destinée au narrataire extradiégétique (et non plus au narrataire intradiégétique, la génitrice irresponsable à qui l'enfant s'adresse tout au long du roman), illustre, développe et précise une autre variante des pratiques de lâcheté que la mère a elle-même exercée en livrant sa fille à la rue. Il s'agit de persuader que les exemples sont nombreux, que l'exercice est communément accepté, qu'il est même universel. Et la preuve apparaît d'autant plus stéréotypique qu'elle manifeste une certaine exactitude, et que le démonstratif l'actualise dans le temps, et aussi dans l'espace.

[17] « Je suis véritablement comme les autres, tous *ces* autres que leurs parents ont chassés et qui se nourrissent comme ils peuvent à même les nombreuses décharges improvisées [...]. Je suis de ceux qui doivent subir le supplice du cercle de feu. Ils ont parfois cinq ou six ans. Jetés à la rue, ils sont cueillis par des voisins déchaînés qui s'investissent de la mission de justifier l'expulsion parentale. Un pneu usé leur est passé autour du corps, qui leur immobilise les bras. On y met le feu, s'ils brûlent, ils sont des sorciers. Il est très rare que le pneu usager ne s'embrase immédiatement [...]. Moi, c'est par dedans que je suis soumise à la torture du pneu enflammé. » (C.J.V., 210-211)

Conclusion

En définitive, si cet article avait pour objectif d'apprécier le fonctionnement énonciatif de l'indicateur déictique ou anaphorique *ce* en texte, il en ressort que le morphème démonstratif est susceptible de manifester des intérêts qui surpassent largement le cadre de sa référence, tout en le mobilisant néanmoins. Et quand bien même cette référence peut se déterminer en contexte, elle requiert davantage une activité de lecture dans la globalité de son exercice. C'est ainsi que nombreux paramètres, endophoriques ou exophoriques, ont été simplement exploités pour avoir accès aux représentations du locuteur et à sa manière de situer l'identité ou l'altérité. L'on est alors bien loin des préceptes grammaticaux qui prescrivent l'usage du démonstratif défini pour rappeler un thème précédemment posé dans l'énoncé, préalablement connu des interlocuteurs, ou matériellement présent dans la situation d'énonciation. Moyennant le morphème, des thèmes avec leurs caractéristiques sont définis comme s'ils faisaient l'objet d'un consensus irréfutable. Le démonstratif *ce*, dans le corpus, aide les narrateurs à partager, dans une économie serrée du récit, des réalités qui ne sont pas dites par l'événement, mais qui sont imposées à la conscience du lecteur sous le mode d'une présence constante et effective. Au demeurant, le

démonstratif apparaît comme un déictique ambivalent qui joue à la fois sur la proximité et la distance, l'affectif et l'axiologique, le réel et le fictif, le particulier et le général et, par-dessus tout, entre l'endophorique et l'exophorique. Il a l'avantage d'implanter le référent ou un de ses aspects dans le domaine de l'évidence et de procéder de l'économie du récit ou d'une puissante stratégie argumentative. Nous conviendrons donc avec Walter De Mulder (1998 : 30) que, malgré leur fonction anaphorique première, « les démonstratifs apportent toujours du nouveau : ils introduisent un nouveau référent ou un nouvel état du référent, ils changent le statut thématique du référent ou ils l'insèrent dans un nouvel univers ».

Références bibliographiques

- Adam, J-M & Petitjean, A. (1989). *Le Texte descriptif*, Paris, Nathan.
- Apothéloz, D. (1995). *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Genève-Paris, Librairie Droz.
- Aquien, M. & Molinié, G. (1999). *Dictionnaire de rhétorique et de poésie*, Paris, Librairie Générale Française, coll. Le Livre de Poche.
- Benveniste, É. (1966). *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard.
- Bourquin, G. (1992). Ambiguïtés de la deixis. MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent (éds), *La deixis, colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris, P.U.F., pp. 387-399.
- Conte, M-É. (1990). Anaphore, prédication, empathie. CHAROLLES Michel, FISHER Sophie et JAYEZ Jacques (éds), *Le discours. Représentations et interprétations*, Presses Universitaires de Nancy, 243-263.
- Corblin, F. (1983). Défini et démonstratif dans la reprise immédiate. *Le français moderne*, (2), 118-134.
- Corblin, F. (1995). *Les formes de reprise dans le discours*, Presses Universitaires de Rennes.
- Cornish, F. (1995). Référence anaphorique, référence déictique, et contexte prédicatif et énonciatif. *Sémiotiques*, 8, 31-55.
- De Mulder, W. (1998). Du sens des démonstratifs à la construction d'univers, *Langue française*, 120, 21-32.
- Dubois, J. & al. (2001). *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.
- Fraser, T. & Joly, A. (1979). Le système de la deixis (1) : Esquisse d'une théorie de l'expression en anglais. *Modèles Linguistiques*, 1(2), 97-157.
- Fresnault-Deruelle, P. (2008). L'anecdote ou le chemin des écoliers. *Relief*, (2)3, 334-347.
- Gary-Prieur, M-N. & Noailly, M. (1996). Démonstratifs insolites. *Poétique*, 105, 111-121.
- Gary-Prieur, M-N. & Léonard, M. (1998). Le démonstratif dans les textes et dans la langue. *Langue française*, 120, 5-20.
- Halliday, M. A. K. & Hasan, R. (1976). *Cohesion in English*. Londres, Longman
- Kleiber, G. (1986a). 'Déictiques, embrayeurs', 'token-reflexives', symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? *L'Information grammaticale*, 30, 3-22.

- Kleiber, G. (1986b). A propos de l'analyse *adjectif démonstratif = article défini + éléments déictiques* ou sur l'irréductibilité des symboles indexicaux. *Morphosyntaxe des langues romanes*, Actes du XVII^{ème} Congrès international de linguistique et de philologie romanes, Université de Provence (éd.), 193-212.
- Kleiber, G. (1991). Anaphore-deixis : où en sommes-nous ? *L'Information grammaticale*, 51, 3-18.
- Kleiber, G. (1998). Les démonstratifs à l'épreuve du texte ou sur *Cette côte de la baie de l'Arguenon*. *Langue française*, 120, 77-94.
- Labou Tansi, S. (1979). *La Vie et demie*, Paris, Le Seuil.
- Labou Tansi, S. (1983). *L'Anté-peuple*, Paris, Le Seuil.
- Laurent, N. (2001). *Initiation à la stylistique*, Paris, Hachette.
- Lyons, J. (1980). *Sémantique linguistique*, Paris, Larousse.
- Maingueneau, D. (1991). *L'analyse du discours. Introduction aux lectures de l'archive*, Paris, Hachette.
- Miano, L. (2005). *L'Intérieur de la nuit*, Paris, Plon.
- Miano, L. (2006). *Contours du jour qui vient*, Paris, Plon.
- Miano, L. (2009). *Les Aubes écarlates*, Paris, Plon.
- Monénembo, T. (1986). *Les Écailles du ciel*, Paris, Le Seuil.
- Monénembo, T. (2000). *L'Aîné des orphelins*, Paris, Le Seuil.
- Monénembo, T. (2008). *Le Roi de Kahel*, Paris, Le Seuil.
- Morel, M-A. & Danon-Boileau, L. (éds). (1992). *La deixis, colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris, P.U.F., 365-374.
- Philippe, G. (1995). Embrayage énonciatif et théorie de la conscience : à propos de *L'Être et le Néant*. *Langages*, 119, 95-108.
- Rousseau, A. (1992). La deixis : un problème de logique et de philosophie du langage. MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent (éds), *La deixis, colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990*, Paris, P.U.F., 365-374.
- Solamito, C. (1996). L'Anecdote. *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1(7), 77-84.
- Tandia Mouafou, J-J. R. & Tsofack, J-B. (2005). Lecture stylistique de la modalisation axiologique des référents humains dans *Le Petit prince de Belleville* de Calixte Beyala », *Sudlangues*, 4, 3-21, [En ligne], consulté le 10 novembre 2011 sur URL : <http://www.sudlangues.sn/IMG/pdf-old/doc-84.pdf>
- Vessah, Ngou, D. (2013). Le pronom *nous* dans la Trilogie de Léonora Miano. Esquisse d'une interprétation modulée du discours. *Passerelle*, 5, 75-90. (Actes du colloque international *Discours et Contexte* tenu à l'Université d'Oran - Algérie les 7 et 8 novembre 2012, [lien vers l'article])
- Vessah, Ngou, D. (2016). Francophonie et francographie. Notes sur quelques implications théoriques et méthodologiques. Eloundou Venant, Frey Claude et Ngamountsika Edouard, *La Langue française dans l'espace francophone. Pratiques, représentations, dynamique et didactique au XXI^{ème} siècle. Hommage au Professeur Ambroise Jean-Marc Queffelec*, Editions des archives contemporaines, pp. 283-292.
- Vessah, Ngou, D. (2018). Figures de description et satire sociale chez Léonora Miano. Richard Laurent Omgba et Désiré Atangana Kouna (dirs), *La*

littérature camerounaise d'expression française. Des années de braise aux années d'espérance, Paris, Harmattan, 217-232, Actes du colloque international sur le thème *Les nouveaux horizons de la littérature camerounaise d'expression française : des années de braise aux années d'espérance* tenu les 08 et 09 juin 2017 à Yaoundé.

Zribi-Hertz, A. (1992). De la deixis à l'anaphore : quelques jalons. MOREL Mary-Annick et DANON-BOILEAU Laurent (éds), *La deixis, colloque en Sorbonne*, 8-9 juin 1990, Paris, P.U.F., pp. 603-612.